

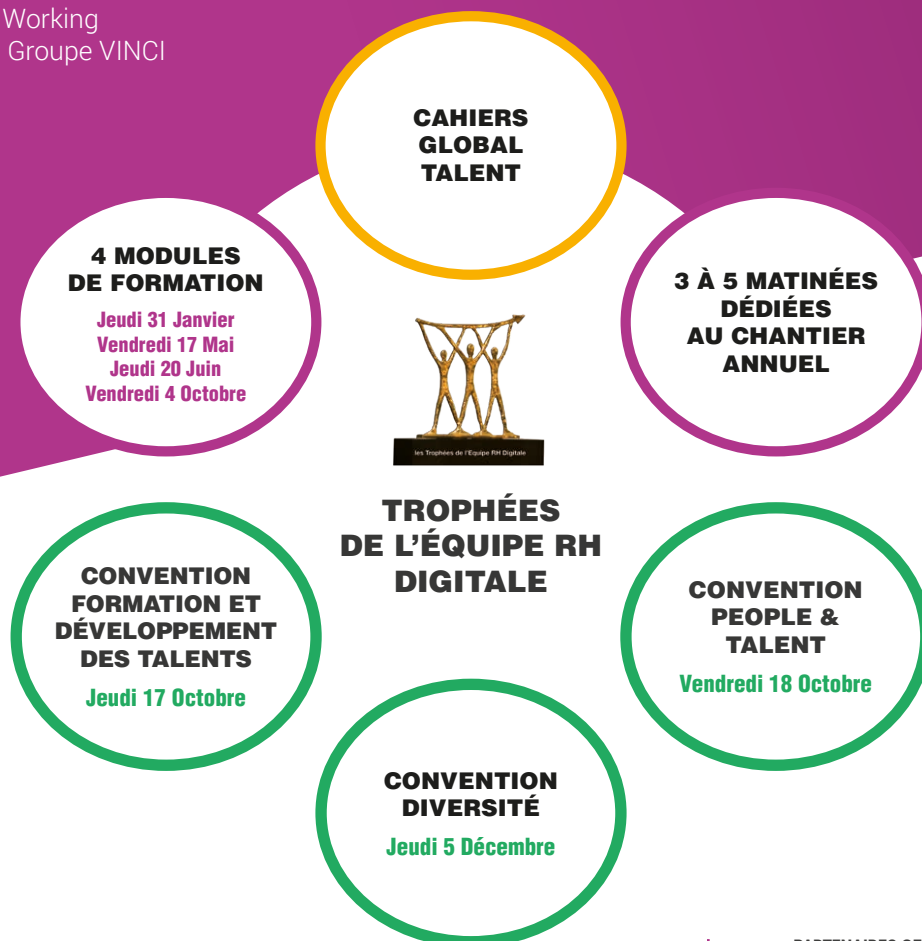
# LES TALENTS AU CŒUR DE LA STRATÉGIE RH & DE LA TRANSFORMATION DIGITALE



“ Les entreprises évoluent aujourd’hui dans un environnement volatil, incertain, complexe et ambigu : la globalisation élargit grandement le terrain de jeu et les nouvelles technologies bousculent et disruptent les business models ”

**Patrick Plein**

Directeur Academy Working  
et Vinci Academy – Groupe VINCI



L'OBSERVATOIRE GLOBAL TALENT, créé en 2010, a pour vocation de contribuer à l'émergence de conceptions novatrices :

- Gestion des talents face aux enjeux nationaux et internationaux,
- Transformation digitale
- Management des compétences
- Formation & Développement des Talents
- People & Talent Acquisition
- Enjeux liés à la Diversité

PARTENAIRES OFFICIELS :



PARTENAIRES EXPERTS :



MEMBRES FONDATEURS RH :



SE FORMER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE > [WWW.CLUB-OGT.COM/FR](http://WWW.CLUB-OGT.COM/FR)

# L'OBSERVATOIRE GLOBAL TALENT

## The Learning Way of Life : Learn or die !



### POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE :

L'Observatoire Global Talent est un lieu d'échanges, d'expertises et d'enrichissement mutuel dans un esprit de coopération, où l'on traite tout au long de l'année des questions de : talent management, intégration, formation, recrutement, mobilité à l'international, etc., portant une vision unique de la guerre des talents. L'ambition de L'OGT est de permettre à ses membres de répondre à l'exigence grandissante, de créativité et d'innovation en matière de développement des talents et de transformation digitale.

### LE CARACTÈRE UNIQUE :

- Un lieu de formation, d'échanges de nouvelles pratiques et de retours d'expériences
- Une instance de réflexion sur la conception de nouveaux outils et de politique de développement RH
- Le moyen d'augmenter le professionnalisme de chacun
- Un réseau de professionnels du Développement RH et du Digital
- Une démarche de promotion de la fonction Développement RH

### OBJECTIF :

- Acquérir et/ou renforcer votre connaissance de l'ensemble des mécanismes et nouveaux concepts de développement RH et de leur mise en œuvre
- Concevoir, simuler et valider votre politique « talents »
- Faire de la politique de la gestion des talents, l'outil efficace de la stratégie RH et le levier d'un véritable management
- Mesurer et gérer les effets de cette politique sur la stratégie globale de l'entreprise

**Bulletin d'adhésion :** À retourner par voie postale : 35, rue Boileau - 75016 Paris ou par Mail : [Laura.deriedmatten@groupe-rhm.com](mailto:Laura.deriedmatten@groupe-rhm.com)

En tant que **MEMBRE ACTIF** (16h de formation continue) : **1200€ HT soit 1440€ TTC**

*Valable pour 1 personne & bénéficiez de -50% de réduction sur les conventions annuelles.*

En tant que **MEMBRE FONDATEUR** (30h de formation continue) : **3000€ HT soit 3600€ TTC**

*Valable pour 1 personne + Accès aux 3 conventions annuelles (vous pouvez inviter jusqu'à 2 clients / prospects pour les conventions)  
Vous faites partie du bureau stratégique + possibilité d'intégrer votre logo sur les plaquettes (facultatif).*

Nom & Prénom : .....

Fonction Exacte : .....

Raison Sociale : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Adresse complète : .....

**Signature & Cachet de votre société :**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : Inscription / Convention de formation : Votre inscription peut être imputée sur le budget formation de votre entreprise, une convention de formation vous sera adressée à votre demande. Les attestations de présence seront adressées à l'issue des sessions tout au long de l'année. Tarifs : Les membres bénéficient régulièrement de tarifs préférentiels sur l'ensemble des activités proposées par le GROUPE RH&M. Les réductions ne sont pas cumulables entre elles. Règlements : Toute inscription doit être réglée à réception de facture. L'inscription est facturée à l'entreprise. Si vous souhaitez passer par un organisme collecteur (type AGEFOS, OPCA), merci de nous le faire savoir au préalable. Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation, d'en faire la demande auprès de votre organisme avant la formation et de l'indiquer explicitement sur votre bulletin d'inscription. Si votre dossier ne nous est pas parvenu au plus tard la veille de la session, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation. L'organisateur se réserve le droit de reporter les formations, de modifier le programme ou le lieu si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Annulations : L'annulation d'inscription au club doit se faire par écrit dans les 14 jours suivant la confirmation d'inscription.